

Accompagner le changement par les techniques de coaching

RS6098 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32150, 32015
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/09/2022
Date d'échéance	29/09/2025

Certificateur(s)

SAS GROUPE COACH ACADEMIE · SIRET : 45126908800055

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Selon l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement de la branche BETIC, le coaching est défini comme l'action d'accompagner une personne ou une équipe du point de vue professionnel, favorisant l'optimisation de leurs atouts humains et professionnels pour un meilleur exercice de leurs responsabilités au sein de leur entreprise. Il aide à rendre possible le changement et à faire émerger des solutions.

La compétence coaching dans le processus d'accompagnement au changement qui la caractérise, vise à accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés dans le cadre de leur activité professionnelle. En effet, dans un environnement caractérisé par la multiplication et l'accélération de phases d'évolution technique et organisationnelle, l'accompagnement par le coaching répond à la prise de conscience qu'il faut que les salariés puissent mettre en œuvre leurs compétences techniques de manière adéquate et efficace.

La certification « Agir en posture coach pour accompagner le changement » a pour objectif l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en œuvre de coaching dans son activité professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier précisément le besoin du client et/ou de l'entreprise en clarifiant le ou les objectifs visés et en élaborant le diagnostic de la situation et des enjeux attendus afin d'élaborer le futur cadre de l'intervention de coaching d'accompagnement au changement
- Présenter l'accompagnement coaching proposé oralement et par écrit en précisant ses conditions de réalisation ainsi que son cadre déontologique afin d'explicitier la prestation de coaching dans toutes ses composantes (modalités, méthodologie durée, déontologie, confidentialité, co-responsabilité)
- Construire et réaliser une séance de coaching en utilisant les techniques de questionnement et d'écoute adaptées à chaque situation afin de créer des conditions favorables à la levée des résistances et à la mise en œuvre du changement
- Conduire une mission de coaching en respectant les différentes étapes du processus du changement et en intégrant les techniques et outils adaptés afin d'accompagner le ou les changements contractualisés
- Évaluer en continu les résultats obtenus pour chaque objectif du contrat afin d'ajuster le plan d'action au rythme des évolutions et aux besoins
- Réaliser le bilan des actions mises en place, des compétences acquises et des objectifs atteints en les formalisant par écrit afin de conclure la mission de coaching
- Questionner sa pratique professionnelle en faisant appel à la supervision, au mentoring et aux échanges entre pairs afin d'enrichir son accompagnement et de l'ajuster aux besoins du marché du travail
- Établir un plan de communication interne ou externe en respectant le cadre juridique et réglementaire afin de

promouvoir son accompagnement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à :

- Tout cadre en situation d'encadrement d'équipe souhaitant intégrer le coaching dans son mode de management afin d'améliorer la performance de l'entreprise ou d'un service,
- Entrepreneur souhaitant utiliser le coaching au bénéfice de la pérennité de la croissance de sa propre entreprise, de la performance de ses ressources humaines et pour apporter de la valeur -ajoutée et un atout concurrentiel auprès de sa clientèle,
- Profession libérale type consultant, formateur, professionnel de la santé, etc. qui souhaite élargir son offre de services.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 2 personnes :

- Un formateur de Coach Académie,
- Un

professionnel du coaching

Une session d'examen peut être composée d'un ou plusieurs jurys pouvant évaluer une ou plusieurs épreuves.

50 % des membres du jury est donc composé de professionnels en exercice et indépendants de Coach Académie. Le président du jury est obligatoirement le professionnel extérieur à Coach Académie. Il lui revient de trancher en cas de désaccord.

Afin de garantir l'impartialité du jury, tous les jurés (externes ou internes) ne doivent pas avoir de liens personnels ou professionnels avec les candidats

Base légale

Date de décision	29/09/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/09/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7448

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.coach-academie.fr/formation-certifiee-coach-praticien>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6098/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	159
Parcours menés à terme	157
Taux d'achèvement	99 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	170
Montant total engagé	606 149 €
Coût moyen par dossier	3 566 €
Durée moyenne	281 h
Période	01/2023 – 09/2025
France compétences	88 %
OPCO	5 %
France Travail	3 %
Entreprise	3 %
Reste à charge titulaire	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.